

Automne dans la Haute Vallée de la Clarée

du samedi 22 octobre 2022 au vendredi 28 octobre 2022

Organisateurs : **Hélène Battut, Danielle Haenn**

Niveau : **Moyen+ ▲▲**

Avec accord : **Oui**

En étoile

Effectif maximum : **8**

Gîte d'étape

7 jours, 6 nuits en étoile à partir de Névache (1600 m).

C'est la saison dorée, "la flambée des mélèzes" dans les Hautes-Alpes. Nous randonnerons entre lacs et cimes, autour de Névache, dernier de ce chapelet de bourgs et hameaux nichés dans cette vallée préservée.



Le Viso et le chaînon des Rois Mages. Photo Pascale L.

Niveau et esprit

Névache offre un grand choix de randonnées dans des sites d'une beauté remarquable. Nous partirons autant que possible à pied de notre gîte situé au cœur du village, pour découvrir lacs d'altitude, sommets, paysage pastoral préservé avec de vieux chalets d'alpages.

Grâce à notre gîte à Névache, nous pourrons marcher sac léger tous les jours. Sans vouloir faire d'exploits sportifs, nous devons cependant marcher d'un bon pas (**Moyen +**, avec un rythme de montée de 400 m/h compte tenu de la légèreté de notre sac), la nuit vient tôt fin octobre et nous aurons de bons dénivelés.

▲▲ : Itinéraire montagnard : sentiers mais aussi éboulis, pierriers, passages exposés. Il se déroule essentiellement sur sentiers balisés, avec toutefois quelques passages hors sentier. Un enneigement précoce ou le mauvais temps pourraient nous contraindre à modifier notre itinéraire.

Notez le changement possible de l'ordre des randonnées suivant la météo et la forme du groupe..

Association loi de 1901, affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne

Bureaux : 12 rue Boissonnade 75014 Paris – Courrier : 5 rue Campagne Première 75014 Paris

IM : 075 18 0076 — APE : 9312Z — SIRET : 784 354 482 00050 — TVA intra : FR76 784 354482

www.clubalpin-idf.com

00

+33 (0)1 42 18 20

1 / 4

Participation aux frais

410 €

Incluant : Les 6 nuitées en demi-pension, les transports locaux, les frais d'organisation du CAF, les frais de transport des organisatrices.

N'incluant pas : les pique-niques, les en-cas et boissons, le transport depuis Paris.

Transport

Chacun s'occupe d'acheter son billet de train aller-retour.

Notez que les billets sont déjà en vente sur sncf connect, si vous souhaitez participer à cette sortie vous pouvez les prendre, car même si vous n'êtes pas retenus vos billets sont remboursables jusqu'à 3 jours avant le départ. Vous pouvez aussi poser une option gratuitement, valable une semaine.

Aller : Vendredi 21 octobre 22 Départ de PARIS-AUSTERLITZ à 20h51 par Intercités de nuit, arrivée à BRIANÇON à 8h24. **Rendez-vous en gare de Briançon à l'arrivée du train de nuit à 8h24.**

Retour : Vendredi 28 octobre 22 Départ de BRIANÇON à 20h00 par Intercités de nuit, arrivée à PARIS-AUSTERLITZ à 7h55.

Hébergement et repas

En gîte en demi-pension, dortoir confortable privatisé, lits superposés, draps, couette et linge de toilette fournis. Cuisine végétarienne avec 2 ou 3 plats de viande par semaine. Salon, bibliothèque, petit réfrigérateur, communs aux chambres. Panier repas (12€) ou sandwich et fruit (6€) sur demande à commander au plus tard la veille avant midi.

Une boulangerie avec un peu de charcuterie à Névache, mais il faudra vérifier son ouverture à cette saison.

Programme

Samedi 22 octobre : Randonnée en étoile depuis Névache. 7 km +500 m -500 m en 3h environ de marche effective.

Rendez-vous en gare de Briançon à l'arrivée du train de nuit à 8h24. (Nous verrons plus tard pour l'organisation du petit-déjeuner). Transport pour Névache et installation dans le gîte. Mise en jambe avec un aller-retour au Creux des Souches (2124 m) et une visite du village.

Dimanche 23 octobre : Col et Lac de Cristol, crêtes de La Gardiole. Randonnée en boucle vers le sud depuis Névache. 15 km +1150 m -1150 m en 6h30 environ de marche effective.

Nous montons dans la forêt vers le Lac de Cristol (2245 m), le Lac rond, puis le Port de Cristol (2483 m), ascension du sommet de la Gardiole (2753 m) : vue sur les sommets des Ecrins, la vallée de la Guisane et Briançon. Descente par le GR57 dans la vallée parallèle : Col de l'Oule, Lac de l'Oule, Lac Labarre.

Lundi 24 octobre : Vallon et col du Chardonnet, Lac de la Mine. Randonnée en boucle depuis Névache. 17 km + 1120m – 1120 m en 6h30 environ de marche effective.

On suit la Clarée en amont par le GR 57 et les chalets d'alpages, puis on grimpe parmi les mélèzes au hameau de Laroux et au refuge du Chardonnet au milieu des alpages. La montée au Col du Chardonnet (2638 m) se fait dans un magnifique verrou glaciaire. On poursuit un peu sur la crête sud jusqu'à 2717 m pour un superbe panorama. Retour par le vallon du Queyrellin.

Mardi 25 octobre : Col de Buffère et Grand Aréa. Randonnée en aller retour depuis Névache. 20 km +1200 m -1200 m en 7h00 de marche effective.

Nous partons en direction du refuge puis du Col de Buffère (2477 m). C'est un vallon ouvert et accueillant pour se mettre en jambes avant les 450 mètres d'ascension entre le col et le sommet du Grand Aréa (2869 m) qui sont plus soutenus. Ce sommet isolé constitue un belvédère exceptionnel. Retour par le même chemin.

Mercredi 26 octobre : Lac Laramon et Lac du Serpent. Randonnée en boucle : 15 km + 850 m -1080 m en 6h00 environ de marche effective. Départ du lieu-dit Fontcouverte (1861 m) à 6 km de Névache (transport taxi).

Une randonnée classique mais néanmoins très belle. On monte d'abord dans la forêt jusqu'au Refuge de Ricou (2118 m) puis on s'élève en lacets vers le Lac Laramon (2360 m) suivi du Lac du Serpent (2450 m). On s'élève encore vers Les Gardioles, un chapelet de 6 petits lacs (2690 m). Vues sur Le Pelvoux, la Barre des Ecrins. On boucle au niveau du Ricou et par le GRP dans la vallée de la Clarée on revient à Névache.

Si nous avons le temps et la forme, possibilité de monter au sommet du Pic du Lac Blanc (2980 m) en 2 h aller-retour (dénivelé total de la rando + 1120 - 1300 m en 8 h de marche effective).

Jeudi 27 octobre : Col du Vallon et Lac Blanc. Randonnée aller retour au départ de Névache. 16 km + 1100 m - 1100 m en 6h30 environ de marche effective.

Nous remontons un long vallon à caractère sauvage jusqu'aux Chalets du Vallon (2174 m), puis nous abandonnons le GRP Tour du Mont Thabor en direction du Lac Blanc (2695m) : magnifique lac d'altitude de 4ha dans un cirque étonnant de rocailles. Puis retour sur Névache par le même chemin.

Vendredi 28 octobre : Vallon et Col des Thures. Randonnée en boucle depuis Névache. 17 km + 800 m - 800 m en 5h30 environ de marche effective.

Partant de Névache vers l'est, nous rejoignons le vallon pastoral suspendu des Thures. Belle ascension vers le vallon parmi les curieuses Cheminées de fée. Cabanes pastorales des Thures (2105 m), Lac Bellety (2289 m) Col des Thures et Lac Chavillon (2194 m). Belles vues, sur le Mont Thabor. Redescente par les flancs de l'Aiguille Rouge, la Chapelle des Âmes, Névache Ville Basse.

Transfert en fin d'après-midi pour la gare de Briançon (taxi ou navette). Dîner (non compris) près de la gare avant de prendre le train de nuit.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. Les organisatrices se réservent le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers

- Carte CAF, carte d'identité ou passeport.
- Carte bancaire ou espèces.

Marche et portage

- Chaussures de moyenne montagne avec une bonne accroche.
- Bâtons recommandés.

- Sac à dos de 30 Litres
- Poche à eau ou gourdes pour 2 litres.

Alimentation

- Au moins 1 pique-nique pour la première journée et eau.
- Couteau, cuillère, boîte alimentaire.
- En cas (fruits secs, barres)

Association loi de 1901, affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne

Bureaux : 12 rue Boissonnade 75014 Paris – Courrier : 5 rue Campagne Première 75014 Paris

IM : 075 18 0076 — APE : 9312Z — SIRET : 784 354 482 00050 — TVA intra : FR76 784 354482

www.clubalpin-idf.com

00

+33 (0)1 42 18 20

3 / 4

Hygiène

- Savon, brosse à dents, mouchoir, papier toilette.

Vêtements

- Chaussettes et sous-vêtements
- Chemisettes ou tee-shirts
- Pantalon, short
- Chapeau ou casquette.

Pluie ou froid

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant.
- Surpantalon de pluie, guêtres "stop tout".

- Housse de pluie du sac à dos.
- Bonnet, gants, tour du cou ou écharpe.

Sécurité

- Pharmacie personnelle, pastilles pour purifier l'eau.
- Sifflet, couverture de survie.
- Téléphone mobile et chargeur.
- Chapeau, crème et lunettes de soleil.
- Lampe frontale.

Nuitées

- bouchons d'oreille, vêtement de nuit, sandales du soir (il y a des chaussons au gîte)

Modalités sanitaires

Les participants devront être en règle avec les exigences sanitaires en vigueur au moment du départ.

Inscription

Attention, pour cette sortie vous devez être à jour de votre cotisation 2023.

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **mardi 23 août 2022** (au plus tard le 25 août selon la charge de travail du secrétariat) selon les règles de priorité du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les conditions d'annulation et de remboursement. À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.



Le Mont Thabor et le Grand Seru. Photo P Cuvillier.